

[COMMUNIQUÉ DE PRESSE]

Evènement de lancement du « GUIDE DE L'INVESTISSEMENT POUR LES TUNISIENS RÉSIDANT À L'ÉTRANGER » à Milan, samedi 15 octobre 2022

Tunis, le 06 octobre 2022

Le 15 octobre 2022, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) en Tunisie et en Italie en partenariat avec la Municipalité de Milan, organise l'évènement de lancement officiel du « **Guide de l'investissement pour les Tunisiens Résidant à l'Étranger TRE** » élaboré dans le cadre du projet Mobi-TRE « La migration en tant que ressource : mobilisation de la diaspora tunisienne et stabilisation des communautés défavorisées en Tunisie ». Mis en œuvre par l'OIM et financé par l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement (AICS), ce projet vise à contribuer au développement économique des régions du Nord-Ouest et du Sud-Est de la Tunisie, à fort potentiel migratoire, à travers la mobilisation et l'engagement de la diaspora tunisienne, plus particulièrement celle établie en Italie. Diffusé également en direct streaming sur la page officielle de [Hajti Bik](#) et les canaux officiels de [l'OIM Tunisie](#), l'évènement réunira les représentants des partenaires gouvernementaux, des bailleurs de fonds, de la communauté internationale, et de la diaspora tunisienne en Italie.

Fondé sur les enseignements tirés du projet Mobi-TRE, l'élaboration du guide a été pilotée par l'OIM avec les membres du Comité Technique consultatif, à savoir: l'Agence Nationale pour l'Emploi et le Travail Indépendant (ANETI), l'Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation (APII), l'Agence de Promotion des Investissements Agricoles (APIA), le Centre de Promotion des Exportations de la Tunisie (CEPEX), le Ministère de l'Économie et de la Planification (MEP), l'Office des Tunisiens à l'Étranger (OTE) et l'Office National de l'Artisanat Tunisien (ONAT).

La Tunisie peut compter sur une diaspora importante, puisque les Tunisiens Résidant à l'Étranger (TRE) représentent près de 14,7% de la population totale, en chiffres absolus 1,731,619 selon le dernier recensement (OTE, 2021). Ces derniers contribuent au développement social et économique, notamment à travers le transfert de capitaux sociaux, humains, culturels et financiers. Leurs transferts de fonds permettent, par exemple, de lutter contre la pauvreté et de réduire les inégalités dans leur pays d'origine (ODD 10.c). En 2021, les transferts des TRE ont atteint 8.618 MDT, soit 6,6% du PIB (BCT,2022). Pour la Tunisie ces flux représentent la 2ème source de devises après les revenus des exportations, contribuant sensiblement au développement socio-économique du pays.

La promotion de l'investissement est l'une des priorités du Gouvernement tunisien et de ses partenaires internationaux. Néanmoins, les investisseurs et promoteurs tunisiens, particulièrement les membres de la diaspora, expriment auprès des structures publiques et des services au citoyen, le désir d'accéder plus rapidement et facilement à une information compréhensible sur les services d'accueil, d'orientation et d'information administratifs. A cet effet, le *Guide de l'investissement pour les Tunisiens Résidant à l'Étranger*, disponible en double langue français-arabe, sera un produit de référence fournissant des informations essentielles sur les formalités, les démarches administratives et les procédures en matière de promotion et de facilitation des investissements, à destination des investisseurs et promoteurs de projets.

Pour plus d'information, contactez : M. Boubaker BOURICHA : bbouricha@iom.int ou au +216 29 68 64 62

Mme. Martina PALAZZO : martina.palazzo@aics.gov.it comunicazione.tunisi@aics.gov.it ou au +216 71 893

144